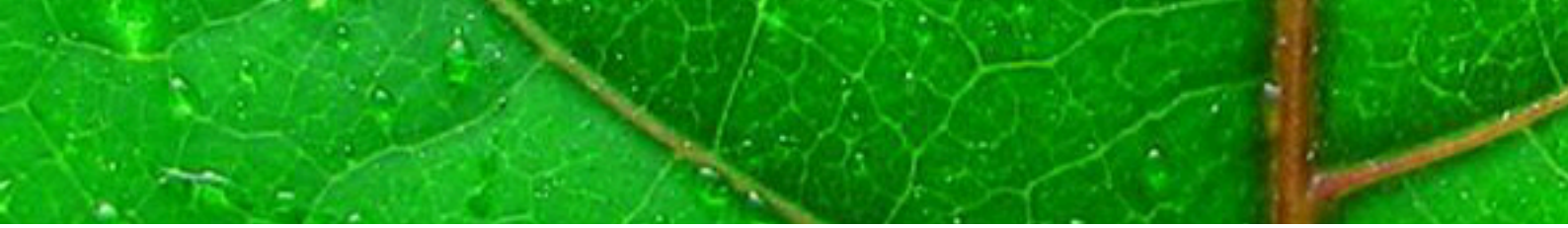

Recrutement personnels enseignants associés à mi-temps

Campagne ouverte **jusqu'au 14 juillet 2021 à 16h ;**

> ***Elle est dématérialisée. Tout dossier papier sera déclaré irrecevable.***

Poste à pourvoir

Enseignant-chercheur associé à mi-temps (96h TD) :

* Collège STEE
* Localisation : Anglet
* Profil : système d'information, génie logiciel, technologies de l'information
* 🡇 Fiche de poste (pdf - 135 ko)

Profil : économie gestion – management d'équipe, psychologie sociale des organisations

Poste à pourvoir à partir d'octobre 2021

Salaire brut mensuel : 1546 €

Durée du contrat : 3 ans

Conditions d'emploi : **Exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle, autre qu'une activité d'enseignement, en rapport direct avec la discipline enseignée, qui permet de justifier de moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans.**

Aucune autre charge d'enseignement ne peut être réalisée en dehors de l'université de Pau et des pays de l'Adour.

Candidater

🡇 Dossier de candidature (pdf - 56ko)

Le dépôt des pièces du dossier de candidature sur l'application DEMATEC jusqu'au **mercredi 14 juillet 2021 à 16h**.

* **Pour toute 1ère connexion, cliquer sur "créer un compte".**

En cas de difficulté de connexion ou pour toute question d'ordre administratif, écrire à drh1@univ-pau.fr

Points à respecter pour faciliter l'examen de votre candidature par les services administratifs et les commissions de recrutement :

* un seul document au format PDF pourra être intégré dans l'application,
* respecter la chronologie des pièces indiquée sur la fiche de candidature,

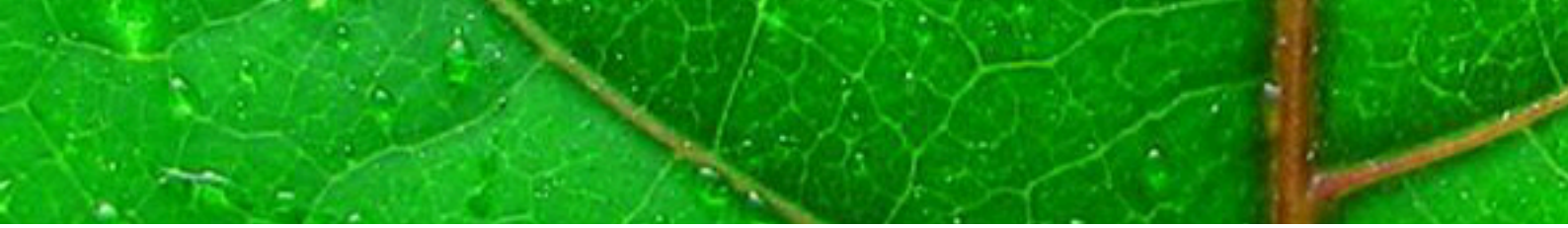

* penser à enregistrer vos formats images (documents scannés) de manière à ce qu'ils soient lisibles dès l'ouverture du fichier. Il n'y a rien de plus désagréable que de devoir tourner la tête ou perdre du temps à tourner l'image pour que le document soit lisible.

> ***IMPORTANT : Ces pièces seront à déposer sur l'application de l'université avant le 14 juillet 2021 à 16 h. Au-delà de ce délai, tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.***

Rappel des textes relatifs aux personnels enseignants associés :

Lien vers le décret n° 85-733 du 17 juilllet 1985

Lien vers le décret n° 2007-772 du 10 mai 2007